

Commission de l'Environnement de Bruxelles et Environs asbl

BELGIQUE-BELGIË P.P 1030 BRUXELLES 3 P003388

- Moeraske-Walckiers
- Hof ter Musschen
- Moulin d'Evere et Jardin des Aromatiques
- Fournil de l'Hof ter Musschen
- Potager biologique du Houtweg

L'Echo du Marais

N°101 - Mars 2012 - Périodique trimestriel

EDITORIAL	3
VIE DE LA CEBECOMPTE-RENDU DE NOTRE EXCURSION ORNITHOLOGIQUE DU DIM/ 22 JANVIER 2012 EN ZÉLANDE	ANCHE
ET SI NOUS PARLIONS D'HAREN? HUMEURS: D'UN JOGGING À L'AUTRE DU FOUR À PAIN AU FOUR SOLAIRE	8 10
NOS SITES	15
OBSERVATIONS	17
ACTIONS LE CASTOR D'OR ETRE TECHNICIEN(NE) EN ENVIRONNEMENT	20
PRODUITS & PUBLICATIONS	
AGENDA	25 26 27 27
	/

Commission de l'Environnement de Bruxelles et Environs asbl



CEBE asbl - MOB vzw

Rue Mosselmansstraat 44 1140 Evere 02 / 242 50 43

N°d'entreprise: 0438798306

http://www.cebe.be info@cebe.be

Compte bancaire (IBAN): BE 56-2100-3244-0488 (cotisations & dons)

BE 19-0015-1170-7412 (autres paiements) (BIC Bénéficiaire : GEBA BE BB)



Visites



Guidées, libres, sur demande

Moeraske Hof ter Musschen

Christian Rombaux 02 / 242 50 43

christianrombaux@skynet.be

Visites mensuelles : gratuites (cf. dernière page). Visites sur demande : payantes (20 personnes max).

Scolaires

Moeraske

Hof ter Musschen

Anne-Marie Dekeyser-Paelinck 02 / 215 00 23 (avant 19 h 30) eranthe55@yahoo.fr

Des initiations à la nature, pour les écoles, sont organisées en semaine (€ 1 par enfant).



Activités - Gestion



Christian Rombaux 02 / 242 50 43 christianrombaux@skynet.be

Potager biologique

Michel Moreels 02 / 460 38 54 Michel.MOREELS@spw.wallonie.be

Fournil de l'Hof ter Musschen

David Waiengnier 02 / 216 38 32 (soir) fournil@cebe.be

Hof ter Musschen

Michel Moreels 02 / 460 38 54 Michel.MOREELS@spw.wallonie.be

Jardin des Aromatiques

Michel Moreels 02 / 460 38 54 Michel.MOREELS@spw.wallonie.be

Trésorier ASBL

Patrick Vanden Borre 0477 / 70 93 05 pat.vandenborre@skynet.be

Moulin d'Evere

Alain Doornaert 02 / 256 05 39 alain@cebe.be

Apiculture

Frank Dupont 0479 / 741 693

Secrétaire ASBL

Jean-Philippe Coppée 02 / 242 30 85 (soir) info@cebe.be

La CEBE tient à remercier Madame la Ministre de l'Environnement, Evelyne Huytebroeck, les Collèges des Bourgmestre et Echevins d'Evere, de Schaerbeek et de Woluwe-Saint-Lambert pour les subsides qu'ils nous ont attribués en 2011.

Avec l'aide de la Région de Bruxelles-Capitale.













Editorial

It's a long way to Tipperary,...

Par Michel Moreels

Cela fait maintenant plus de sept mois que le projet de Bruxelles-Environnement (IBGE) concernant le Walckiers mobilise les forces de l'association.

Où en est-on pour l'instant ? Que nous inspirent donc les derniers développements ? Faisons le point, ensemble :

- Comme nous l'annoncions dans notre bulletin précédent (« Echo du Marais », n°100), la seconde enquête publique relative au « projet Walckiers », initiée le 30 novembre dernier, ne différait de la précédente... que par l'une ou l'autre références légales oubliée dans la première mouture, datant de septembre 2011. Les très nombreuses lettres et réactions des riverains, des défenseurs de la Nature, du monde associatif unanime dans son soutien et de nombreux scientifiques qui connaissent les lieux n'y ont rien fait. La Ministre de l'Environnement, son cabinet, l'IBGE, la commune de Schaerbeek n'ont voulu ni écouter, ni tenir compte du flot de réactions qu'avait suscité la première enquête. Et les réactions furent les mêmes en terme de contenu mais encore plus nombreuses que la première fois... La mobilisation fut donc un succès. 470 courriers ou courriels ainsi que deux pétitions respectivement de 191 personnes et de 199 personnes ont été comptabilisés par l'administration communale de Schaerbeek. Soyez donc toutes et tous remerciés ici pour votre action.
- La Commission de Concertation du 13 janvier, se déroula assez conformément au « climat » qui entoure ce dossier : dans la « salle », pas un intervenant autre que les « officiels » pour appuyer ce projet. Par contre, côté « officiels », constituant la Commission, tout les protagonistes « jusqu'au-boutistes » de ce mauvais scénario : l'IBGE, la commune, les Monuments & Sites.
- Curieusement, l'avis rendu par la Commission de Concertation est un peu moins négatif que ce à quoi on s'attendait d'emblée (voir l'analyse succincte de cet avis en page 15). S'il reste inacceptable sur certains éléments, il comprend cependant, reconnaissons-le, quelques avancées positives... mais aussi de grosses contradictions sur des points essentiels. Ce n'est en tous cas pas travestir la réalité que de conclure et de s'interroger sur son ambigüité.
- A notre sens, le manquement fondamental de cet avis est de ne pas répondre à la question de base posée par ce dossier, à savoir : le type d'aménagements prévus dans ce projet est-il compatible avec le statut de Zone Verte de Haute Valeur Biologique affecté à cette zone dans le PRAS ? Pour notre part, nous sommes toujours convaincus du contraire, et il est rassurant de voir que nous ne sommes pas les seuls à le penser.
- Nous déplorons aussi que notre proposition de conférer immédiatement —tout de même après presque 10 ans d'inaction des autorités propriétaires du terrain- un statut de « réserve naturelle » au Walckiers ne suscite aucune réaction positive dans le chef des autorités publiques. Ceci signifierait-il que pour elles, il n'est pas de Nature de qualité à Bruxelles ? Ou qu'un tel statut gênerait inévitablement les projets encore dans les cartons ? Ou alors que la Nature, la vraie pas celle des bermes centrales ou des squares fleuris !- n'a pas sa place dans le Bruxelles de demain ? Que dans celui-ci, on favorisera les parkings de dissuasion, les canisites, les aires de jeux, les tennis indoor ou les mégas centres de conférence aux quelques lieux riches d'une authentique Nature de qualité. Que pour pouvoir observer celle-ci, à moins de prendre sa voiture et de rouler -l'urbanisation galopante faisant !- de très nombreux kilomètres, il restera...le Musée des Sciences Naturelles, la chaîne National Geographic à la télé ou les brochures de l'IBGE, préfacées par un Ministre de l'Environnement dont le titre fera aussi désuet...que les anciens Ministre de la Marine ou Ministre de la Guerre.
- On ne peut aussi qu'être inquiet quant au devenir de la Nature en ville quant on voit comment les décideurs balaient d'un revers de main les avis autorisés du monde associatif qui font leur nos craintes et revendications quant au Walckiers. Et quant aux scientifiques qui ont pris la peine de prendre la plume pour nous soutenir, les voilà bien dévalorisés pour ne pas avoir été convaincus par le rapport présenté par l'IBGE estimant que 2000 camions chargés traversant la friche, cela ne nuira aucunement à celle-ci ou que le cheminement tel que prévu n'aura aucun impact défavorable sur la faune et la flore locales. Même pas peur, quoi...!

- Il est à noter cet article très intéressant paru dans le quotidien « Le Soir » du 20 février. Dans cet article d'une page entière, on pouvait lire le constat inquiétant, dressé par une étude universitaire, de la relativement mauvaise préservation de la biodiversité en Wallonie, avec comme explication prioritaire à celle-ci : la fragmentation des habitats naturels. L'étude concluait d'ailleurs sur la nécessité de « soumettre tout projet d'urbanisation à la réduction de son impact négatif sur la fragmentation voire la destruction des habitats naturels ». Nous formulons ici le vœu que la Région wallonne prenne enfin réellement ce problème à bras le corps et aille dans le sens préconisé par les auteurs de cette recherche. Mais serait-ce trop espérer que la Région bruxelloise s'interroge aussi à ce propos ? Dame, ce qui est vrai pour Namur, n'est-ce pas transposable 50 kilomètres plus au Nord ?
- Encore une déception. La Commission Royale des Monuments et des Sites a, comme le prévoit la loi, émis un avis quant au projet Walckiers. Avis clairement favorable et même en pointe par rapport aux exigences liées au caractère pseudo-historique des lieux. Le 23 décembre, nous leur avions écrit pour attirer spécifiquement leur attention sur l'impact catastrophique qu'auraient les travaux de terrassement sur la biodiversité locale. A ce jour, nous attendons toujours une réponse de leur part. Se préoccuper essentiellement de vieilles pierres -les vraies « fausses grottes » dans le dossier présent- donne sans doute un goût pour l'intemporalité, mais faut-il pour autant réagir en dehors du temps ?
- Et maintenant! Pour la suite, c'est assez clair. La Région doit, par l'intermédiaire du fonctionnaire délégué, se prononcer quant au permis d'urbanisme demandé pour le Walckiers. Après, et après seulement, la CEBE décidera des suites qu'elle donnera à cette affaire. Affaire à suivre, en quelque sorte!

Et affaire dont nous ne manquerons pas de vous tenir informés...

It's a long way to Tipperary, It's a long way to go...



Le Walckiers au tout début de l'automne 2011 Jean-Pierre Leclercq - © 2012 CEBE-MOB



Après l'insuccès, les desseins les mieux concertés paraissent absurdes.

Fiodor Dostoïevski (Ecrivain russe, 1821-1881)



Vie de la CEBE

Compte-rendu de notre excursion ornithologique du dimanche 22 janvier 2012 en Zélande

Par Michel Moreels

L'édition 2012 de notre désormais « classique » excursion ornithologique en car en Zélande a réuni 35 personnes. Les auspices semblaient favorables puisque nous avons pu bénéficier d'un temps sec, ensoleillé et relativement doux (7-8). Hélas, un vent très fort nous a accompagné toute la journée, rendant l'observation assez inconfortable. Plus dommageable encore, le Brouwersdam, côté mer, d'habitude toujours si riche en espèces, se trouva, de ce fait, quasi déserté par toute l'avifaune. Conséquence : seules 50 espèces furent relevées. On se consolera quand même d'avoir vu à Colijnsplaat un Chevalier criard (espèce nord-américaine) qui y est présent depuis janvier 2011 et qui vaut le crochet !

Sites visités

- 2 arrêts sur le Verse Meer (Zuidkant);
- Koudekerke (Plompe Toren);
- repas au Zeilcentrum de Port Zélande;
- Brouwersdam (côté mer);
- Brouwersdam (côté Grevelingenmeer),
- Colijnsplaat.

Espèces observées

<u>Oiseaux</u>

Grèbe huppé

Grèbe castagneux

Grand cormoran

Héron cendré

Aigrette garzette

Grande aigrette

Ibis sacré (1 "échappé de captivité")

Cygne tuberculé

Oie rieuse

Oie cendrée

Bernache nonnette

Bernache cravant ssp ventre sombre

Ouette d'Egypte

Tadorne de Belon

Canard colvert

Canard chipeau

Sarcelle d'hiver

Canard siffleur

Fuligule milouin

Fuligule morillon

Garrot sonneur

Harle huppé

Buse variable

Faucon crécerelle

Faisan de Colchide

Poule d'eau

Foulque macroule

Huîtrier pie

Vanneau huppé

Pluvier argenté

Courlis cendré

Chevalier gambette

Chevalier criard

Bécasseau sanderling Bécasseau violet

Avocette élégante

Goéland marin

Goéland argenté

Goéland cendré

Mouette rieuse

Pigeon ramier

Pigeon colombin

Martin-pêcheur

Merle noir

Mésange bleue

Pinson des arbres

Etourneau sansonnet

Pie bavarde

Choucas des tours

Corneille noire

Mammifères

Lièvre d'Europe

Chevreuil

Phoque gris

Phoque veau marin

Les plus

Le Chevalier criard (*Tringa melanoleuca*) ou Grand chevalier à pattes jaunes est l' « observation » de la journée, même si c'est une espèce purement accidentelle.

L'animal, de fait, est originaire du continent américain où il a un très large spectre de distribution, en gros : de l'Alaska à l'Argentine, en passant par les Caraïbes.

De temps en temps, un de ces oiseaux s'égare et se retrouve en Angleterre, aux Pays-Bas, en France ou en Belgique (beaucoup plus rarement pour ces deux derniers pays). Cet oiseau-ci est arrivé à Colijnsplaat durant l'hiver 2010-2011 et, un an plus tard, il est toujours présent au même endroit et ce au plus grand plaisir des ornithologues et des photographes « nature » qui se bousculent (presque !) pour venir l'observer. Pour la petite histoire, quand nous avons été le voir, nous avons rencontré une douzaine d'ornithologues belges qui nous précédaient en voitures individuelles. En cherchant sur « Google », vous verrez aussi qu'il a déjà été photographié sous toutes ses coutures ! Cet exilé « contre son plein gré » ne regagnera sans doute jamais sa région d'origine et est condamné à finir ses jours avec des Chevaliers gambette (*Tringa totanus*) dont il partage les exigences.

Physiquement, il ressemble d'ailleurs assez à ces derniers, en différant par une taille un peu supérieure (5 cm maximum!), le bec légèrement redressé vers le haut et par des pattes d'un beau jaune vif. En réalité, on peut aussi le confondre avec un autre de nos limicoles, le Chevalier aboyeur (*Tringa nebularia*), dont morphologiquement il est le plus proche n'ayant juste pas les pattes vert-olive clair de ce dernier.

A Colijnsplaat, nous avons aussi eu un autre « exotique », puisqu'à proximité du Chevalier criard, un lbis sacré (*Threskiornis aethiopicus*) était lui aussi en train de se nourrir. Cet oiseau africain n'est rien moins que l'ibis des hiéroglyphes!

Le sujet observé ici, âgé de moins de trois ans –vers trois ans ils perdent la majorité des plumes du coup, ce qui n'était pas le cas – est sans nul doute un « échappé de captivité », comme on peut parfois en voir en Zélande.

Je me souviens notamment, à ce propos, d'avoir observé, il y a plusieurs années, totalement incrédule, un groupe de Flamants du Chili (*Phoenicopterus chilensis*) qui se déplaçait dans des « slikkes » gelés. Sincèrement, on peut tabler que cet oiseau a de bonnes chances de s'adapter à la vie sauvage.



Ibis sacré (Colijnsplaat (NL) – janvier 2012) Giancarlo Carlet - © 2012 CEBE-MOB

Il ne faut d'ailleurs pas perdre de vue, que cette espèce, à partir d'animaux détenus dans un zoo dans les années 1980, est devenue une espèce férale (soit une espèce domestique ou captive retournée durablement à l'état sauvage) en Vendée, Loire atlantique et Morbihan. Et que là, malheureusement, la prédation qu'elle exerce sur les nichées de sternes et de guifettes est, semble-t-il, problématique. A titre personnel, je dois cependant confesser, de garder toujours le souvenir émerveillé d'en avoir vu plusieurs vols dans le ciel breton,...nul n'est parfait!



Tadorne de Belon (Koudekerke (NL) – janvier 2012) Henry Meulenyzer - © 2012 CEBE-MOB

Dans les bonnes surprises, on notera, encore : les Grandes aigrettes au Verse Meer ; les Harles huppés, Garrots sonneurs et Tadornes de Belon que tout le monde a pu admirer dans les moindres détails ; les nombreuses Oies cendrées, Oies rieuses, Bernaches nonnettes et Bernaches cravants présentes en grand nombre, même si on les a plus vues du car que des endroits où nous avions prévu de nous arrêter.

Dans les moins, on notera, pêle-mêle, la nonobservation : des plongeons, des Eiders à duvets, Macreuses noires, Canards pilets et souchets sans qui la Zélande... n'est pas tout à fait la Zélande. Mais rappelons-le, le vent violent qui a caractérisé cette journée, explique grandement cela. Editorial Cebe Articles Sites Observations Patrimoine Actions Produits Agenda

Enfin, nous avons eu notre « incident phoque », puisqu'au Brouwersdam, côté mer, nous avons pu admirer un magnifique Phoque gris (en fait, deux spécimens), tout à fait conforme(s) aux prescrits de l'espèce, alors que, du côté Grevelingenmeer, le guide -qui est aussi l'auteur de ces lignes- a identifié comme Phoque gris immature, ce que les photos faites sur place montrent comme étant indiscutablement... un Phoque veau-marin! Outre une différence de taille, souvent de coloration du pelage et d'attitudes, les traits de la tête diffèrent pourtant nettement.

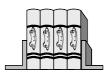
Rappelons-les:

Phoque veau-marin	Phoque gris
présence d'un stop/cassure entre le bas du front et le museau	pas de stop
la tête rappelle celle d'un chien	la tête évoque plutôt celle d'un cheval (mais c'est surtout vrai pour les grands mâles, c'est moins net pour les femelles et les jeunes)
comparativement avec le Phoque gris, les yeux sont situés plus vers l'avant de la tête et de façon plus centrale sur la face	comparativement avec le Phoque veau-marin, les yeux sont plus sur le côté de la tête et plus en arrière de la pointe du museau
les narines sont obliques l'une par rapport à l'autre	les narines sont parallèles
Phoque veau-marin (janvier 2012) Henry Meulenyzer - © 2012 CEBE-MOB	Phoques gris (janvier 2011) Philippe Daix - © 2012 CEBE-MOB

Ces différences, je suis convaincu de bien les connaître. Pris par l'envie de découvrir d'autres espèces, j'ai néanmoins omis de regarder convenablement l'animal qui se montrait pourtant très complaisant... et commis une erreur de débutant. Damned !



Oies cendrées (Zélande (NL) – janvier 2012) Henry Meulenyzer - © 2012 CEBE-MOB



Articles – Mini-dossiers

Et si nous parlions d'Haren?

Par Christian Rombaux.

Il nous a semblé nécessaire de braquer le projecteur sur Haren (Ville de Bruxelles) qui a été bien négligée par la CEBE ces derniers temps.

Haren fait pourtant partie du «pré carré» de la CEBE puisque une partie de la zone classée du Moeraske est située sur son territoire, en particulier la zone de sources du Kerkebeek. Il y a vingt ans, nous nous étions intéressés à la préservation de la ferme du Castrum et des remarquables prairies humides qui l'entourent. Si la ferme classée semble actuellement relativement protégée, aucune mesure de gestion écologique spécifique n'a été prise pour la zone humide.

Nous avons également participé à l'élaboration de la «promenade verte», obtenue par la Ville de Bruxelles dans le cadre des compensations financières au passage du TGV.

L'urbanisation galopante continue de faire ses ravages dans cette commune encore rurale il y a quelques années, rétrécissant comme une peau de chagrin les quelques terrains encore verts subsistants. Citons, entre autres, le lotissement de la rue Rasson et le projet menaçant d'une nouvelle prison sur les terrains bordant la rue du Witloof.

Comme toujours (et encore plus en ces temps de restrictions budgétaires), la conservation de la nature et de la biodiversité constitue la portion congrue des préoccupations de nos concitoyens et de nos politiques. Aussi, nous a-t-il semblé utile de mettre en évidence deux sites de ce « village », qui présentent un intérêt évident pour la conservation de la nature et le maillage écologique.

Le Parc Maes

Situé dans le triangle formé par la chaussée de Haecht, la rue Arthur Maes et la rue de l'Aérodrome, ce parc, discret et ombragé, est une ancienne «campagne» aménagée à l'anglaise.

On dispose de peu de données historiques concernant cette propriété. Il semble qu'elle fut abandonnée par ses propriétaires lors de l'exode de 1940. Elle fut ensuite occupée par la Lutwaffe, de par sa situation proche de l'aérodrome d'Evere, et bombardée par les alliés à plusieurs reprises. Les ruines du château, à l'avant de la propriété, ne sont plus visibles.

Au milieu du parc subsistent des ruines de fabriques sous un monticule de terre (glacière? fausses ruines en béton...). Le parc appartient actuellement à la Ville de Bruxelles. La Nature y a repris ses droits, comme on dit. La végétation n'est pas exceptionnelle mais constitue un bel ensemble de recolonisation forestière composé d'arbres et d'arbustes indigènes, naturalisés et exotiques.

Deux beaux hêtres pourpres au port champêtre encadrent l'entrée du parc (circonférence en 1995 : 3,48 & 3,74 m-4 m pour l'un d'entre eux en 2004-A Bracke & B. Beys). Leur tronc noueux et leurs branches basses ne leur confèrent aucune valeur sylvicole mais ils sont particulièrement pittoresques et peuvent être considérés comme des arbres remarquables.

Dans la strate forestière, on remarque aussi quelques arbres fruitiers comme *Juglans regia* (noyer), *Malus sylvestris* subsp. *Mitis* (pommier) et un poirier (*Pyrus communis*) de très haute taille.

A côté de ces arbres remarquables s'observent les ligneux les plus courants comme les trois érables indigènes (Acer campestre, A. platanoïdes, A. pseudoplatanus), le bouleau (Betulus pendula), le charme (Carpinus betulus), le tilleul (Tilia platyphyllos), le frêne (Fraxinus excelsior), le merisier (Prunus avium). De nombreuses espèces introduites aussi comme le marronnier (Aesculus hippocastanum), le seringat (Philadelphus coronarius), le cerisier tardif (Prunus serotina), un remarquable alisier de Fontainebleau (Sorbus latifolia). Deux alignements parallèles de charmes le long d'un chemin semblent accréditer l'existence d'une ancienne charmille.



Noyer (Moeraske – mai 2010) Jean-Philippe Coppée - © 2012 CEBE-MOB



Campanule raiponce (Moeraske – juin 2006) Alain Doornaert - © 2012 CEBE-MOB

En sous-bois, on note la présence d'anciennes plantations horticoles comme la dame d'onze heure (Ornithogalum umbellatum), un massif de monnaie du pape (Lunaria annua), des bambous (Phyllostachys sp. ?) et une belle liane nord-américaine aux fleurs jaunes pâles en forme de pipe (Aristolochia macrophylla), très rarement plantée chez nous. La strate herbacée contient les espèces de sous-bois caractéristiques des sols riches comme Aegopodium podagraria (la podagraire). Alliaria petiolata (Alliaire). Geum urbanum (Benoite), Hedera helix(Lierre) et de belles plages de Viola odorata (Violette odorante). Dans les clairières se développent Campanula rapunculus (Campanule raiponce), Hypericum perforatum (Millepertuis perforé), Hieracium umbellatum (Epervière en ombelle), Epilobium angustifolium (Epilobe en épi), etc...

Les talus de la rue de l'Osier fleuri

Un autre site intéressant est l'ensemble des talus de chemin de fer de la rue de l'Osier fleuri. Ces talus sont le plus souvent couverts par une arrhénatéraie à la flore assez riche dans laquelle on note *Campanula rapunculus* (Campanule raiponce), *Centaurea jacea* subsp. *grandiflora, Malva moschata* (Mauve

musquée), Verbascum nigrum (Molène noire), Verbascum thapsus (Bouillon blanc).

Ils abritent également deux espèces rarissimes : *Aristolochia clematitis* et *Securigera varia.*

Aristolochia clematitis(Aristoloche clématite ou sarrasine) a été signalée jadis à Etterbeek (Lawalrée 1952). La population abondante de la rue de l'Osier fleuri pose de nombreux problèmes. Comment cette plante devenue très rare est-elle arrivée là, alors qu'aucune population proche n'est connue? Cette plante pousse souvent dans les vignobles en France mais aussi sur les berges de cours d'eau.



Centaurea jacea subsp. grandiflora (Moeraske – mai 2010) Bart Hanssens - © 2012 CEBE-MOB

Plusieurs stations étaient connues le long de la vallée de la Meuse mais ont été détruites par des aménagements radicaux et intempestifs. S'agirait-il de vestiges d'une ancienne culture de plantes médicinales ? Personne n'en sait rien.

Securigera varia (Coronille bigarrée) est une légumineuse des sols calcareux, très rare en Région bruxelloise (deux localités connues seulement). D'où provient-elle? Il se pourrait que cette plante méridionale ait été introduite pour stabiliser les talus de chemin de fer.

Quelques suggestions de gestion

Pourrions-nous faire quelques suggestions de gestion de ces sites trop négligés ?

Pour le parc Maes, dont la gestion semble un peu erratique :

- 1.Débroussaillage des ronciers à l'entrée du parc
- 2. Maintien de l'ouverture des chemins par fauchage annuel.
- 3. Fauchage des clairières sèches deux fois par an.
- 4.Dégagement des arbres intéressants(poirier, noyer...)
- 5. Conservation des ronciers autour des trous de lapin.
- 6.Restauration de la charmille(pour garder l'atmosphère paysagère)
- 7. Enlèvement des dépôts de matériaux et ordures divers.

Les talus de la rue de **l'Osier fleuri** ont, semble-t-il, fait l'objet d'une fauche tardive annuelle par Bruxellesenvironnement. Mais leur pente abrupte et la proximité des trains rendent ce travail difficile et dangereux. Sontils encore gérés ? On ne peut que le souhaiter. Editorial Cebe Articles Sites Observations Patrimoine Actions Produits Agenda

Humeurs : D'un jogging à l'autre

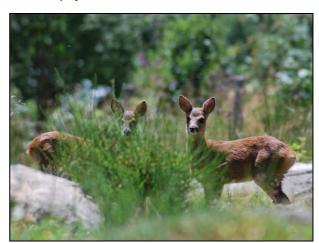
Par Michel Moreels

16 juillet 2011 : Crespin. Petit village du Tarn (sud-ouest de la France) fort de 130 âmes. Nous défaisons nos bagages, ma femme et moi. Nous connaissons bien les lieux : c'est la quinzième année consécutive que nous louons ce même gîte —une vieille ferme isolée- située à plus d'un kilomètre du voisin le plus proche. On est en plein Ségala tarnais (Ségala = pays voué précédemment à la culture du seigle), à 25 kilomètres d'Albi. Succession de petites collines vouées à l'élevage. La « nôtre », qui culmine à près de 600 mètres, est la plus haute du coin. Partout où l'œil se pose, alternent prairies, cultures, très petits bourgs, bois, haies. C'est un pays marqué par le catharisme et l'ombre de Jean Jaurès, qui fut longtemps l'élu local. La région est biologiquement très riche. Cela fait 15 ans que j'y inventorie faune et flore et chaque année m'amène encore son lot de découvertes passionnantes.

18 juillet 2011 : Mon premier jogging matinal de 11 kilomètres. Cette année, c'est décidé, je courrai 5 fois par semaine. Question de garder la forme et pas les formes. Ben, oui. En vacances, l'apéro est l'ennemi du cébéen de base... et de leur président. C'est avec plaisir –j'ai attendu 11 longs mois- que je redécouvre ces paysages enchanteurs, dignes de cartes postales. Je salue aussi mes voisins, tous éleveurs. En 15 ans, des liens se sont tissés. Et quand je les croiserai en dehors du jogging (chrono oblige !), on discutera longuement des nouvelles du pays, de ce qu'ils ont vus question Nature et qui pourrait m'intéresser, de mes observations. Toutes les personnes avec qui je parle ont le souci de la préservation de leur environnement. Ce ne sont, certes pas, des écolos comme on dit. D'ailleurs, il y a plein d'écolos qui n'ont rien à faire de la Nature, mais cela c'est une autre histoire! Non. Les gens d'ici, ont conscience de vivre dans un cadre privilégié et ils cherchent à le préserver en tant qu'éleveur, propriétaire terrien, chasseur, randonneur, enfant du pays,...

19 juillet 2011 : Quel bonheur que d'observer en plein jogging et sans m'arrêter : un sylvain azuré, un lézard vert, une huppe fasciée, un couple de chevreuils. Demain, et tous les jours suivants, ce sont d'autres espèces intéressantes qui m'apparaîtront durant ma pratique sportive. Cela vous laisse aussi deviner ce que j'observe alors que je me promène, après le jogging, avec mes jumelles, ma longue-vue, ma loupe et que mon objectif est d'inventorier!

20 juillet 2011 : Je revois mon couple de chevreuils. Ils sont craintifs, fuient ma présence, mais sont assez aisément repérables... même pour un joggeur. Je les verrai tout au long de mon séjour, parfois longuement, parfois fugacement, de loin, de près. Toujours ensemble. Souvent, ils s'attendent après avoir mis de la distance entre eux et moi. Les lièvres aussi sont nombreux. Indiscutablement, ces 2 espèces « gibiers » (j'aime pas ce terme!) se portent bien. La chasse est une



Autre souvenir de vacances, autre promesse d'avenir : jeunes chevreuils dans les Chaumes de Valcivières (Auvergne - Puy de Dôme – juillet 2009) Jean-Philippe Coppée - © 2012 CEBE-MOB

« tradition » bien ancrée dans la région. Mais le discours des chasseurs que je connais est assez modéré. Ils m'assurent mener une chasse réfléchie, durable. « Pas de risque de voir disparaître le lièvre ou le chevreuil! ».

28 juillet 2011 : Je jogge serein. Je ne chasserais pas moi-même, mais je me dis que, génétiquement, il n'y a pas de problème. Tout est pour le mieux. Les êtres passent, les gènes demeurent, c'est l'essentiel. Ici, les lois de la vie sont pour certaines espèces simplement accélérées par le fait de la chasse. Mais « Pas de risque de voir disparaître le lièvre ou le chevreuil! ».

09 août 2011 : En courant, je me remémore la conversation de la veille avec mon épouse : « Comme il n'a pas fait beau au début de notre séjour, cela ne te dirait-il pas de revenir une semaine en septembre ? », m'a-t'elle proposée. J'ai rejeté l'idée : j'adore l'endroit, mais j'ai pas envie d'être ici en période de chasse. Même si, allez, je suis rassuré. La chasse pratiquée ici -et je peux en attester car j'observe plus de « gibiers » maintenant qu'auparavant- tend à être durable. « Durable », cet adjectif qui sous-tend mes convictions les plus profondes. Pour moi, la seule voie de salut pour la Vie sur terre. Le souci de la durabilité dans tous nos comportements. Mon objectif suprême !

12 août 2011 : Ma dernière course de l'année à Crespin. Cette après-midi, on fait les bagages. On part demain à 6 heures du matin. Génial, le couple de chevreuils est là dans la prairie que je longe. Image plaisante. Souvenir vivace à emporter avec moi. Et puis, je les reverrai l'année prochaine. Enfin, probablement pas les mêmes. Leurs successeurs, leurs remplaçants. Leurs gènes, en quelque sorte !... Les larmes me sont montées aux yeux ; j'ai arrêté de courir...

Du four à pain au four solaire...

Par David Waiengnier

Lors des animations au fournil de l'Hof ter Musschen, nous sommes de plus en plus souvent confrontés à des questions du public sur la chauffe du four, la consommation de bois, l'émission de CO_2 , etc.

Questions légitimes et bien dans l'air du temps des questions environnementales! Nous sommes donc occupés à préparer un petit dossier sur le sujet. En avant-goût, voici déjà quelques informations: au fournil, nos propres recherches, essais et erreurs, ainsi que notre expérience de la chauffe du four, nous ont permis en 5 ans de réduire la consommation de bois de moitié. Le temps de chauffe est quant à lui passé de 3 h à 1 h 10! Une simple question de technique à redécouvrir!

Ce temps de chauffe de 1 h 10 pour arriver à chauffer à blanc un four de cette taille et être prêt à enfourner 36 pains a de quoi étonner : outre la technique de chauffe, il est aussi obtenu grâce à la masse thermique du four (le revêtement argileux qui recouvre la maçonnerie) qui a des capacités isolantes exceptionnelles.



Masse thermique du four de l'Hof ter Musschen David Waiengnier - © 2012 CEBE-MOB

Lors de nos recherches documentaires, nous sommes tombés par hasard sur le principe trop peu connu de la marmite norvégienne, de surcroît combinée à un four solaire. Nous n'avons pu résister à vous les présenter!

La marmite norvégienne... ou comment réduire sa consommation énergétique jusqu'à 4 fois dans certains cas !

En cuisant « normalement » à l'air libre, énormément de chaleur s'échappe dans le milieu ambiant. Pour compenser ces pertes, il est nécessaire d'assurer un apport constant de chaleur pour que la cuisson se réalise. C'est un peu comme si, en prenant un bain, on faisait couler de l'eau sans arrêt pour remplir la baignoire non bouchée!

C'est ce gaspillage énorme que l'on cherche à supprimer avec la marmite norvégienne. Le principe provient des anciens peuples nordiques et remonte à des temps immémoriaux. A l'origine confectionnée avec des outres remplies de duvet, la marmite d'aujourd'hui est une boîte à parois isolantes et qui ferme hermétiquement.

Utilisation

On commence la cuisson de façon normale et dès que c'est chaud ou à ébullition, on retire le récipient de cuisson de la source de chaleur (feu, gaz, électricité). On le place immédiatement dans le milieu étanche et isolé de la marmite norvégienne et on referme cette dernière.

La chaleur accumulée dans le récipient de cuisson ne peut pas s'échapper. Elle reste confinée et la majeure partie de la chaleur diffusée par votre cocotte va ainsi être conservée pendant plusieurs heures dans la marmite et la cuisson va s'y terminer sans aucun apport supplémentaire de chaleur!

A l'utilisation, la marmite norvégienne conduit à une économie qui peut atteindre près de 50 % voire plus pour certains plats (cf. tableau plus loin) sur l'énergie de cuisson des aliments. Toutefois, la cuisson se faisant à une température un peu plus basse, elle prend un peu plus de temps.



Marmite norvégienne artisanale David Waiengnier - © 2012 CEBE-MOB

Principe de fonctionnement

La marmite norvégienne assure ce qu'on appelle techniquement un confinement thermique.

On vise plusieurs objectifs:

- limiter les pertes par rayonnement infrarouge grâce à un film réfléchissant qui tapisse les parois intérieures.
- limiter les pertes par convection avec un joint étanche au niveau du couvercle.
- limiter les pertes par conduction avec des parois isolantes.
- réduire l'air à réchauffer en veillant à réduire le volume intérieur, déterminé par la taille du récipient de cuisson (parois au plus près).

Des avantages multiples

- L'économie d'énergie peut aller jusqu'à 70% environ selon la durée de cuisson des aliments. Plus l'aliment a besoin de temps pour être cuit, plus l'économie sera importante.
- Moins de rejet de CO₂
- Pas de surveillance de la marmite : aucun risque d'incendie ni de plat brûlé... et du temps libre
- Cuisson basse température des aliments, et donc un meilleur traitement pour les vitamines, minéraux & saveurs
- Moins d'odeur de cuisson dans votre habitat.

Exemples de temps de cuisson et économie d'énergie

Aliment	Quantité	Eau	Durée Ébullition	Durée Classique	Durée avec marmite	Temps supplémentaire	Économie d'énergie en %
Pommes de terre	2 kg	2 L	1 min	25 min	30 min	20 %	50 %
Carottes coupées	0,3 kg	0,5 L	1 min	30 min	50 min	65 %	50 %
Bœuf bourguignon	3 kg		5 min	120 min	150 min	30 %	75 %

Les chiffres sont éloquents et se passent de commentaires !

Dans notre histoire récente

En Europe, les marmites norvégiennes ressortent de l'oubli à l'occasion des pénuries de combustibles durant les deux guerres mondiales. A noter toutefois que les armées utilisent ce principe depuis trois siècles.



Enfoncée la marmite norvégienne ! « Là-dedans, il sera toujours au chaud » Affiche de « La Vie Parisienne »,1917

Pour n'avoir pas froid CET HIVER Faites votre Cuisine avec la MARMITE NORVÉGIENNE

QUI ÉCONOMISE

80 % de Charbon ou de Gaz

Pour la construire vous-même

Achetez chez tous les libraires une brochure qui coûte de 25 à 30 centimes.

Pour l'acheter toute prête

Commandez-la au Magasin Municipal (14, Rue Royale) Elle sera construite pour vous par les Elèves de l'Ecole Pratique et sera livrée COMPLÈTE pour le prix de

DEUX Francs

En mellant dans la Caisse Norvégienne volre marmile avant de partir au travail, veus trouverez en rentrant votre diner cuit et tout chaud.

Affiche de promotion pour la marmite norvégienne, Dunkerque, 1940

Editorial Cebe Articles Sites Observations Patrimoine Actions Produits Agenda

Et aujourd'hui?

La marmite norvégienne, largement utilisée en Russie et en Chine, fait son retour en Europe par le biais des associations écologiques et des groupes de simplicité volontaire.

Aujourd'hui, on les trouve toutes faites dans le commerce.

A défaut, on trouve des dizaines de plans de montage, sous forme de brochures ou sur Internet, pour les faire soi-même.

Cette réflexion atteint aussi les ONG occupées en Afrique, afin de réduire la consommation de bois de cuisine.



Marmite artisanale basique : une caisse et des couvertures ! Un test rapide pour vous convaincre du principe !



A quand l'intégration de ce principe dans les cuisines équipées ? David Waiengnier - © 2012 CEBE-MOB



Marmites norvégiennes du commerce (Techninov)







Paniers commercialisés au Togo par « Solasol – Solidarité autour du Soleil »

Quelques liens sur la marmite norvégienne

- www.amisdelaterre.be/IMG/pdf/marmite.pdf
- http://www.solasol.org/Files/projet_panier_thermos.pdf
- http://www.techinnov.fr/boutique fr 39.html
- http://nimasadi.kiosq.info/La-marmite-norvegienne

La marmite combinée à un four solaire : consommation d'énergie à 0 % !

En combinant le principe de la marmite avec un cuiseur solaire, on réduit la consommation énergétique de la cuisson à néant ! Nous avons construit cet été un des modèles proposé par l'Encyclopédie d'Utovie, carnet 27, intitulé « La cuisine solaire » et vendu en Belgique par « Nature et Progrès ».

Principe

Le cuiseur solaire est constitué d'un demi-cube. Les parois verticales et le fond sont recouverts de papier d'aluminium et la paroi oblique est constituée de 2 carreaux.

Les rayons du soleil arrivent perpendiculairement (grâce à des cales réglables sous l'ensemble) à travers les vitres et chauffent la chambre de cuisson. Un miroir placé sur le couvercle et dont l'inclinaison est réglable permet également de réfléchir le rayonnement solaire vers la chambre.

Le cuiseur est installé dans un demi-cube plus grand qui constitue la marmite norvégienne et dont les parois sont isolées par 2 cm de polystyrène. Une fois les aliments chauffés, le couvercle est refermé et la cuisson se poursuit dans le caisson.

Premiers essais

Comme vous le savez, cet été 2011 a été particulièrement pluvieux et nous n'avons toujours pas eu l'occasion de tester le montage par une journée de grand soleil. Toutefois, par temps mi-ensoleillé, avec nuages et quelques éclaircies de 10 minutes de temps à autres, la température est montée à 80 $^{\circ}$ C en quelqu es minutes. Un record de 110 $^{\circ}$ C fut atteint lors d'une éclaircie de 20 minutes.

La température qu'il est théoriquement possible d'atteindre est de 180℃. Mais nous attendons une nouvelle occasion de l'essayer!



Marmite norvégienne – cuiseur solaire Kevan Waiengnier - © 2012 CEBE-MOB

Premières conclusions

Il faut rester réaliste : sous nos latitudes, l'ensoleillement n'est pas suffisant pour faire de ce procédé un outil quotidien. Son utilisation régulière est toutefois déjà envisageable dans le Sud de la France. La température de 180℃ n'est pas nonplus suffisante pour cuire n'im porte quel aliment. Ce cuiseur est donc un moyen d'appoint.



La chambre de chauffe



Le couvercle avec miroir Kevan Waiengnier - © 2012 CEBE-MOB



Le réglage du couvercle



Etant donné la facilité avec laquelle le soleil fait sortir les gens de chez eux, on est amené à penser que l'énergie solaire pourrait faire fonctionner à peu près n'importe quoi.

Anonyme



Nos sites

Walckiers: Les résultats d'une « concertation »

Par Michel Moreels

Faisons tout d'abord quelques rappels de procédure...

- Lors de l'instruction d'un permis d'urbanisme, différentes instances peuvent être consultées dans le cadre de la demande. Elles remettent chacune leur avis. Dans le cas du Walckiers, citons, la commune de Schaerbeek, la commune voisine d'Evere (contigüe au Walckiers), la Commission royale des monuments et sites (CRMS), etc.
- Lorsqu'un permis d'urbanisme est mis à l'enquête publique, celle-ci se clôture par une réunion, dite de concertation, où les autorités et services compétents écoutent l'exposé des personnes qui ont fait la demande pour être entendues. Cette commission de concertation remet également un avis.
- L'ensemble de ces avis sont collectés et transmis à l'Administration régionale de l'urbanisme (AATL), qui prend position sur le dossier. Ici, comme la demande est le fait d'une instance régionale (Bruxelles-Environnement (IBGE)), le permis doit être délivré par le fonctionnaire délégué (= la Région), et non par la commune.
- Une fois le permis d'urbanisme délivré, seul le demandeur et l'autorité publique ont la possibilité d'introduire un recours auprès du Collège d'urbanisme. Les particuliers ou les associations ne peuvent pas contester la décision auprès de ce niveau de recours spécialisé. Une seule voie leur reste accessible : le Conseil d'état!

Mais nous n'en sommes pas encore là, heureusement. Actuellement, nous en sommes qu'à l'avis de la commission de concertation.

Celle-ci s'est tenue ce fameux vendredi 13 janvier et a remis un avis avec ses conclusions... et la lecture de celles-ci rend perplexe.

On y constate, de fait, trois avancées, à nos yeux intéressantes.

- Tout d'abord, il y est proposé de placer une clôture de part et d'autre du chemin. Ceci va dans le sens de ce que l'on souhaite, puisque le chemin, ainsi clôturé, n'invitera plus le promeneur à abandonner celuici... pour aller piétiner la friche et y mettre à mal la biodiversité. Les « zones de quiétude » -pour nous « zones d'inquiétude » disparaîtraient donc... à condition toutefois que les clôtures soient implantées près du dit chemin. A condition aussi que celles-ci, sans être du type « Guantanamo », ne soient pas trop facilement franchissables!
- Ensuite, la plantation de 500 plants indigènes est abandonnée... mais cela ne veut cependant pas dire que les travaux de terrassement et d'abattage qui généreront des dégâts importants, nécessitant notamment des replantations, soient pour autant, eux aussi, abandonnés.
- Enfin, la volonté est exprimée, dans les travaux de rénovation de la mare, de ne plus déplacer les limites de celle-ci –alors que c'était le cas dans le projet d'origine!- et d'utiliser moins de gabions –élément artificialisant, si il en est !- pour y arriver.

Deux décisions, nous paraissent par contre contradictoires.

- En ce qui concerne le reprofilage de la grande prairie, voulue pour « retrouver le relief historique des lieux (???) », il est prévu de demander à l'auteur de projet, l'IBGE, de démontrer que cet aménagement sera à long terme favorable à la faune et flore locales, mais ce sans préciser les modalités de cette démonstration, ni si celle-ci pourrait être discutée par d'autres intervenants. Ceci nous paraitrait cependant bien nécessaire quand on pense que dans ce projet, l'IBGE est aussi l'auteur du « rapport d'incidences » qui conclut, notamment, sans sourciller, que les travaux, dont le passage de 2000 camions dans la friche, n'auront aucun impact dommageable sur celle-ci...! Mais où les choses se corsent, c'est qu'en demandant ceci, la Commission de Concertation insiste aussi sur la nécessité de respecter les conditions émises par la Commission Royale des Monuments et Sites (CRMS)... qui prône le reprofilage de la dite zone! Etrange n'est-il pas ?

Editorial Cebe Articles | Sites | Observations Patrimoine Actions Produits Agenda

- Autre contradiction, dans le corps de l'avis de la Commission de Concertation, celle-ci reconnaît que la plaine de jeux est incompatible avec le PRAS, alors que dans la conclusion elle appelle de ses vœux... la réalisation d'une aire de jeu qui respecterait les prescrits légaux ! Comprenne qui pourra et ce ne sont pas les variations du phrasé « plaine » ou « aire » qui peuvent expliquer cela.

Quant au reste de l'avis, il est loin de rencontrer nos préoccupations relatives à :

- la largeur du chemin,
- son implantation,
- la non prise en considération d'un chemin alternatif qui ne traverserait pas le site,
- la rénovation des grottes,
- l'ampleur des travaux de terrassement et le charroi que cela générera dans la zone des friches,
- la plaine de jeux,
- le coût exorbitant de ces aménagements,
- etc

La Commission de Concertation n'a pas non plus répondu à la question essentielle posée par ce projet, à savoir : ces aménagements sont-ils compatibles avec le statut de zone verte de haute valeur biologique affecté aux lieux par le PRAS ?

La suite, alors...? Comme expliqué en préambule, il nous faut attendre l'avis du fonctionnaire délégué et le permis qui sera octroyé par ses soins. Alors et alors seulement, on saura vraiment ce que la Région veut pour le Walckiers... et nous pourrons déterminer notre réaction. En attendant ces échéances, nous restons ouverts à toutes discussions

Groene Wandeling in Schaarbeek / Promenade verte à Schaerbeek

Door/Par Bart Hanssens (traduction : J.-Ph. Coppée)



Avenue Monplaisir – Monplaisirlaan (Schaa/erbeek – feb./fév.2012) Bart Hanssens - © 2012 CEBE-MOB

In de onmiddellijke omgeving van het Walckiers werd pas de randbeplanting aangelegd langs de groene wandeling in de Monplaisirlaan, die het station van Schaarbeek verbindt met de Lambermontlaan. Helaas blijft hier een mooie kans liggen om de natuur dieper in de stad te doen binnendringen. De plantenkeuze beperkt zich tot een strak lijntje van Pyracantha 'red column' en Berberis julianae. Wellicht zijn dit groenblijvende en onderhoudsarme planten, maar ze brengen weinig meerwaarde met zich mee voor de instandhouding van de biodiversiteit of de visuele gewenning van het grote publiek voor een natuurlijke tuinvisie. Nochtans was er hier genoeg ruimte om een afwisselende natuurlijke haag aan te planten waarvan de waarde nog vergroot zou worden door de open ruimte aan de andere kant van de afsluiting met de spoorweginfrastructuur.

Dans les environs immédiats du Walckiers, une plantation de bordure a été réalisé le long de la Promenade verte dans l'avenue Monplaisir qui relie la gare de Schaerbeek au boulevard Lambermont.

Hélas, voilà encore une belle occasion ratée de laisser pénétrer profondément la nature en ville. Le choix des essences plantées se limite à un ruban dense de *Pyracantha* 'red column' et de *Berberis julianae*. Bien sûr, il s'agit là de plantes à feuilles persistantes et à faible entretien, mais elles apportent aussi peu de valeur ajoutée en terme de conservation de la biodiversité ou de sensibilisation du grand public quant à d'une vision plus naturelle du jardin.

Et pourtant, il y avait là bien assez de place pour planter une haie naturelle et variée dont la valeur aurait encore été renforcée par l'espace ouvert de l'autre côté de la clôture du chemin de fer.



Observations

Suivi des nids de perriches jeunes-veuves

par Michel Moreels et Jean-Philippe Coppée

Deux espèces de Psittacidés (la famille des perroquets) hantent le Moeraske et ses abords immédiats.

Déjà en 2002, votre bulletin préféré en avait fait la comparaison :

	Perruche à collier (<i>Psittacula krameri</i>)	Perriche jeune-veuve (Myiopsitta monachus)
Origine	Afrique et Inde (en Belgique, il s'agit le plus souvent de la sous- espèce <i>P.krameri borealis</i> originaire du sous- continent indien).	Amérique du sud (Bolivie-Argentine)
Aspect	Entièrement verte Queue longue (env. moitié de l'oiseau) Bec rouge Rémiges (grandes plumes des ailes) vert foncé Mâle : menton et collier noir, souligné de rose	Dominance verte – aspect plus contrasté Queue plus courte Bec de couleur chair Rémiges primaires bleu métalliques Front gris (verdâtre) Gorge blanc sale Poitrine gris pâle
	Perruche à collier (Moeraske – janvier 2011) Jean-Philippe Coppée - © 2012 CEBE-MOB	Perriche jeune-veuve (Moeraske – septembre 2011) Jean-Philippe Coppée - © 2012 CEBE-MOB
Longueur	40 cm	30 cm
Voix	Cris très perçants	Cris moins perçants et plus rauques Pas de cris avec le son « ui »
Vie sociale	En couple Comportement agressif Assez farouche	En colonie Pas d'agressivité particulière Peu farouche
Nid	Isolément, dans une cavité	Grand nid communautaire
		Dortoir dans le nid communautaire

Une des caractéristiques les plus importantes de la perriche jeune-veuve est sa particularité de construire un nid colonial. Ce fait est unique au niveau de la famille des Psittacidés. Ce nid est constitué de brindilles, amassées en grand nombre dans un arbre ou sur un support artificiel.

En 2002, les environs du Moeraske abritaient des nids coloniaux, situés Rue du Biplan, sur chaque pylône éclairant le terrain du complexe sportif de la STIB. Les oiseaux qui les avaient bâtis avaient utilisé leur assise pour renforcer l'amas de brindilles qu'ils y avaient amenés. Ces nids ont fait l'objet de destruction courant 2002 et les oiseaux se sont déplacés de manière plus définitive dans le Moeraske où ils peuvent être observés fréquemment depuis. Ils y ont bâti d'imposants nids, mais dans des arbres cette fois.

Selon nos observations réalisées en 2011 au Moeraske, la population totale de Perriches jeunes-veuves (*Myiopsitta monachus*) s'y élevait à 12 individus.

Ceux-ci occupaient 3 ou 4 nids communautaires –nous l'avons vu, c'est une des grandes caractéristiques de l'espèce, elle vit en groupe dans des nids qui peuvent atteindre des dimensions respectables! - tous implantés dans le haut du parc du Bon Pasteur, en bordure du talus du Moeraske.

Cette année, nous invitons tout qui se promène dans cette zone à nous aider à inventorier cette petite population. Il vous suffit simplement de nous communiquer, sur info@cebe.be, par date, le nombre total d'individus observés autour de chaque nid.

Les nids se situent de part et d'autre de l'allée qui va du point de vue sur le marais jusqu'à une bonne centaine de mètres de l'église Saint Vincent. Le nid le plus proche du point de vue porte le n°1 et ainsi de suite.

Méfiez-vous cependant : ces oiseaux ont parfois tendance à se déplacer de nids en nids !



Nids communautaires (Moeraske – janvier 2011) Jean-Philippe Coppée - © 2012 CEBE-MOB

Chouettes nouvelles ornithologiques!

par Michel Moreels

Le 13 novembre 2011, 1 Grue cendrée (*Grus grus*) a été vue survolant l'Hof ter Musschen par Marc Derycke. Ceci constitue une première pour le site! Mieux, le même observateur a, la nuit suivante, entendu un vol nocturne de plusieurs de ces oiseaux suivant la même route de vol.

Le 17 décembre dernier, au Moeraske, une Grande aigrette (*Ardea alba*) a été observée, une première fois, et c'est aussi une première pour ce site , par Bart Hanssens. Le même oiseau a été revu, au même endroit, par le même observateur, les 31 décembre 2011 et 1^{er} janvier 2012.

Début février, cette fois à l'Hof ter Musschen, Michel Durant a relevé la présence, presque ensemble, de 5 Bécassines des marais (*Gallinago gallinago*) et de 2 Bécasses des bois (*Scolopax rusticola*)... avant d'apercevoir la Grande aigrette, que Carlo a brillamment photographié dans ses différentes activités (voir cidessous). Il y a des jours...!



La grande aigrette pêchant dans la Woluwe (HTM – février 2012) Giancarlo Carlet - © 2012 CEBE-MOB



Au repos dans la grande prairie humide (HTM – février 2012) Giancarlo Carlet - © 2012 CEBE-MOB

Nieuwe Gallen / Nouvelles galles

Door/Par Bart Hanssens (traduction : J.-Ph. Coppée)

De koudegolf heeft de 'normale' insectenwaarnemingen wat uitgesteld. Voor de waarneming van gallen maken deze weersomstandigheden echter niets uit.

In Walckiers vonden we galvorming van deze Springende hazelaargalmug *Contarinia coryli* op de katjes van Hazelaar (*Corylus* - Noisetier). Op deze vaak voorkomende plant in het Moeraske en het Goede Herderspark werden tot nu toe 34 insecten genoteerd.



Contarinia coryli (Moeraske (Walckiers) – feb./fév. 2012) Bart Hanssens - © 2012 CEBE-MOB

Galletjes van de Brembolletjesmijt (*Aceria genistae*) werden begin februari gevonden op Brem (*Cytisus scoparius* - Genêt à balais commun) die ruimschoots aanwezig is langs het wandelpad tussen het Moeraske en Haren-Zuid.



Agonopterix assimilella (Moeraske – feb./fév. 2012) Bart Hanssens - © 2012 CEBE-MOB

De zoektips op website 'suffolkmoths' brachten ons een week later ook nog op het spoor van de samenklevende stengels van de Gele bremkaartmot (*Agonopterix assimilella*) die nog maar enkele keren gemeld werd op waarnemingen.be in de Hoge Mierdse Heide (Turnhout). In de Catalogue dateert de laatste Brabantse melding van vòòr 1980.

La vague de froid a quelque peu postposé les observations "normales" d'insectes. Pour les observations de galles, ces circonstances climatiques ne jouent absolument pas.

Dans le Walckiers, nous avons trouvé les galles de la cécidomyie *Contarinia coryli* sur des chatons de noisetier (*Corylus -* Hazelaar). Sur cette plante très courante du Moeraske et du Parc du Bon Pasteur, nous avons noté jusqu'à présent 34 espèces d'insectes.



Aceria genistae (Moeraske – feb./fév. 2012) Bart Hanssens - © 2012 CEBE-MOB

Les petites galles du micro-lépidoptère *Aceria genistae* ont été trouvées début février sur le genêt à balais commun (*Cytisus scoparius -* Brem) qui est largement présent le long du sentier entre le Moeraske et Haren-Sud.



Agonopterix assimilella (Moeraske – feb./fév. 2012) Bart Hanssens - © 2012 CEBE-MOB

Les recherches sur le site Internet 'suffolkmoths' nous mettaient une semaine plus tard sur la trace de tiges collées par le micro-lépidoptère *Agonopterix assimilella* qui n'a été mentionné sur le site observations.be que quelques fois seulement dans la Hoge Mierdse Heide (Turnhout). La dernière mention brabançonne dans le catalogue date d'avant 1980.



Actions

Le Castor d'or

Par Michel Moreels

Nous revoilà en pleine période de palmarès. Vous vous rappelez que le titre (envié!) de « Castor d'Or » n'avait pu être remis en 2010... par la faute du vol de mon PC portable qui avait disparu avec les récapitulatifs nominatifs des gestions de l'année.

En 2011, pas de problème : mon PC est toujours là... et les classements aussi!

Si on se réfère seulement aux gestions mensuelles, le classement est le suivant :

- 1^{er} : André Cosy ;
- 2^{ème} : Daniel Boone ; 3^{ème} : Jean Randoux ;

soit les trois personnes qui jusqu'à ce jour ont trusté tous les titres... et une fois encore, c'est André qui s'impose.

Si par contre, on globalise aussi les gestions spéciales (qui vont de l'entretien du « Jardin du Moulin » avant une visite guidée jusqu'au déménagement de notre bibliothèque), le classement devient :

- 1er ex aequo : André Cosy & Michel Moreels ;
- 3^{ème} : Daniel Boone.

Les amateurs de chiffres, de performances, seront décus. Par « retenue » par rapport à nos épouses, j'ai préféré taire le nombre de gestion que cela représente par tête de pipe. C'est sans nul doute mieux ainsi... Sachez cependant que, pour 2011, les bénévoles de la CEBE ont presté au total 283 jours/homme (ou femme).

L'ensemble des gestions mensuelles et spéciales ont rassemblé 372 personnes (bénévoles CEBE et hors CEBE) tout au long de l'année dernière.

Si vous aussi, vous souhaitez être cité au fronton de cette revue l'année prochaine, vous savez ce qu'il vous reste à faire! Rejoignez-nous aux gestions. C'est sain, gratuit, amusant, physique, enrichissant, indispensable pour la préservation de la Nature,... N'attendez plus!



Quelques gestionnaires de 2011, avec de gauche à droite, Giancarlo Carlet, Jean Randoux, Daniel Boone et Michel Moreels Betty L'Hoest - © 2012 CEBE-MOB

20

Editorial Cebe Sites Articles Observations Patrimoine Actions Produits Agenda

Etre Technicien(ne) en environnement

par Anne-Marie Paelinck

A l'Institut de la Sainte-Famille d'Helmet, une nouvelle section a ouvert ses portes le premier septembre 2011 : Technicien(ne) en Environnement (à partir de la 5^e année du secondaire).

C'est la seule école de Schaerbeek qui propose cette formation. Elle fait de l'environnement une priorité.

Pourquoi cette section ? Plusieurs motivations ont amené la direction et les professeurs à faire ce choix à la fois d'actualité et tourné vers le futur. Mais leur principale motivation a été la **préservation de la nature**.

Une nouvelle section a toujours besoin de se faire connaître ; aussi les élèves de la 5^{ème} année « Technicien(ne) en environnement » se sont engagés à réaliser des actions avec l'asbl **Green** pendant cette année. Leur première action « Croque ta pomme » a déjà été une réussite. Ils ont pu sensibiliser les élèves de l'école à manger des **pommes bio**, produit local et de saison. Cette activité leur a donné l'idée de choisir la pomme comme **logo** de leur section.

Ils collaborent également avec l'asbl « Le Début des Haricots » pour leur projet « potager ». Ils espèrent récolter de bons légumes.

Ils se sont intéressés à la qualité de l'eau du Kerkebeek, ruisseau qui travers le Moeraske. Avec l'aide d'un professeur de **l'école Frans Fischer**, qui étudie depuis plusieurs années la qualité de l'eau de la Senne, ils ont déterminé l'indice biotique du Kerkebeek, révélateur de sa qualité. Notons que la **CEBE**, Commission de l'Environnement de Bruxelles et Environs, fait régulièrement cette étude.

Au second semestre, ils participeront au **Parlement des Jeunes Bruxellois** pour créer et voter des lois concernant la consommation.

Ils visiteront aussi les locaux de l'**IBGE**, Institut Bruxellois de la Gestion de l'Environnement, où on étudie la qualité de l'air.

Ils ont le projet de collaborer avec la **CEBE**, Commission de l'Environnement de Bruxelles et Environs, qui gère le site semi-naturel du **Moeraske-Walckiers**. Protéger la nature, augmenter la biodiversité seront leur priorité. Actuellement, avec leur professeur Mme Viorica Coart, ils participent dans le Moeraske à des **visites guidées** par Anne-Marie, guide-nature, membre de la CEBE. Connaître la nature afin de la préserver s'impose.

Lors de la première promenade, ils ont parcouru plusieurs **biotopes** du Moeraske. « Mais qu'est-ce qu'un biotope ? » demande Anne-Marie. C'est un milieu de vie. Ce terme dérive du grec : de *bios* : vie et de *topos* : milieu.

Anne-Marie leur a montré notamment deux biotopes différents et contigus : le marais et la prairie sèche. Les plantes ont-elles les mêmes exigences ?



Viorica Coart - © 2012 CEBE-MOB

Poussent-elles n'importe où ? Trouvons- nous des vipérines dans le marais et des roseaux dans la prairie sèche ? Non, n'est- ce pas ! Le roseau phragmite croît en bordure du marais et la vipérine dans un sol sec. Sur le talus bordant le chemin, après le petit pont enjambant le Kerkebeek, croît la renouée du Japon, **plante invasive**. Des yeux interrogateurs fixent Anne-Marie. Mais qu'est une plante invasive ? C'est une plante exotique qui devient envahissante car ses prédateurs naturels sont absents chez nous et ne peuvent donc limiter son expansion. Elle croît au détriment de la flore indigène. Aussi les futurs techniciens en environnement ont-ils jeté le défi de collaborer avec la CEBE à affaiblir cette plante par des coupes répétées.

A la deuxième promenade, les élèves ont reconnu plusieurs **espèces ligneuses** du site du Walckiers, composant du Moeraske. A l'examen de la silhouette des arbres, à l'aspect de leur écorce, à la forme de leurs feuilles, ils ont pu les identifier. Première question : **feuille simple ou feuille composée**? Une feuille composée a des folioles. Une feuille simple est unique. Facile ? Oui ! Si la foliole est petite. Non ! Si elle est grande comme chez le noyer. Elle peut alors être confondue avec une feuille. Comment faire la différence ? A la base d'une feuille il y a toujours un **bourgeon**, à la base d'une foliole il n'y a pas de bourgeon !

Ensuite Anne-Marie désigne le bouleau verruqueux. C'est une **essence pionnière**, dit-elle. A nouveau des yeux interrogateurs! On dit qu'elle est pionnière car elle est la première à s'installer sur un lieu dénudé. Elle a des exigences moindres que d'autres arbres, comme le frêne par exemple, pour la qualité des sols. Autre exemple d'espèce pionnière? Le saule blanc.

A la troisième visite, l'attention des étudiants se porta sur la haie qui borde les potagers de la rue du Château. Son rôle est important car elle crée notamment un microclimat favorable à l'épanouissement de la flore et de la faune. A l'aide d'une clé de détermination des essences ligneuses par les bourgeons, ils reconnaissent plusieurs espèces qui la composent. Le hêtre et le charme ont des bourgeons alternes. Ceux du hêtre sont fusiformes, effilés et très écartés du rameau. En revanche ceux du charme sont moins pointus. Ils sont ovoïdesallongés, appliqués ou peu écartés du rameau. Le cornouiller sanguin a des bourgeons opposés, étroits et très appliqués sur le rameau. Ses rameaux sont souvent rougeâtre violacé à la lumière, verdâtres à l'ombre. La bourdaine se reconnaît bien à ses bourgeons dépourvus d'écailles, formés de feuilles repliées et densément poilues. Anne-Marie demande à un élève de gratter l'épiderme d'un rameau, puis de le renifler. Il a une odeur désagréable! Caractéristiques de la bourdaine, les nombreuses lenticelles claires ponctuent les rameaux noirâtres. Savez- vous qu'on utilisait la bourdaine pour produire un charbon de bois qui entrait dans la fabrication de la poudre à fusil ? Les bourgeons groupés à l'extrémité des rameaux, l'écorce du tronc présentant des lenticelles horizontales caractérisent le merisier apprécié des ébénistes pour son beau bois rose. Son nom vient de l'amertume de son fruit, la merise. Le mot latin « amarus » qui veut dire amer a donné amerise puis merise et merisier. Toutes les essences ligneuses de cette haie sont indigènes. Dans nos plantations nous devons toujours privilégier les essences de chez nous, martèle Anne-Marie. Aussi les étudiants jettent- ils un nouveau défi de toujours planter des espèces indigènes.

A la quatrième visite le groupe des futurs techniciens en environnement a dû affronter le froid. Le gel et la neige étaient présents. « Pourquoi la **neige** est- elle bénéfique pour la végétation ? » demanda Anne-Marie. Silence ... La neige est un **isolant thermique**. L'air qu'elle contient abondamment la rend légère et agit comme un isolant. Au dégel elle fondera lentement et l'eau pénétrera dans le sol jusqu'aux racines.



Mésange charbonnière (Evere – février 2005) Jean-Philippe Coppée - © 2012 CEBE-MOB

Anne-Marie attira l'attention sur les feuilles semipersistantes du Buddléa. Elles sont **rabattues sur la tige**. C'est un signe visible de **gelée**.

Les arbres dénudés de feuilles ont permis d'observer les oiseaux : la mésange charbonnière, la pie bavarde, le pigeon ramier. Quels sont les caractères qui distinguent la mésange charbonnière des autres mésanges ? Regardons...La calotte noire et la bavette noire descendant de la gorge au ventre la caractérisent. Elle est cavernicole car elle niche dans le trou d'un arbre ou dans un nichoir. C'est un oiseau insectivore. Mais dès l'automne la charbonnière se nourrit principalement de végétaux. Quand il fait très froid, les aliments riches en graisse et les graines sont préférés. Elle ne collabore pas directement à la dispersion des graines puisqu'elle les détruit pour s'en nourrir. Mais elle peut les perdre dans le transport sans les avoir entamées! Tout profit pour la plante qui peut ainsi se régénérer!

Soudain les jacassements de la **pie** nous distraient. : « tchac-ac-ac-ac ».

Au vol on distingue bien ses taches blanches aux ailes, sa queue longue et mince, ses ailes courtes et arrondies. C'est une pilleuse de nids mal protégés. Elle mange alors de nombreux œufs et oisillons.

Souvent en groupes de trois ou quatre, elle rode à la recherche de gros insectes et de vers de terre. L'hiver est tout indiqué pour repérer son **nid** dans les arbres dénudés de feuilles. C'est une boule de branchettes maçonnées avec de l'argile, placée très haut dans les grands arbres. Il possède un toit destiné à dissimuler les œufs et les oisillons aux corneilles.

Dans le bois du Walckiers nous apercevons le **pigeon ramier**. Pigeon sauvage, il est bien reconnaissable à sa tache blanche de chaque côté du cou, la grosse tache blanche sur chaque aile et la barre sombre au bout de la queue.



Pie bavarde (Moeraske – septembre 2011) Jean-Philippe Coppée - © 2012 CEBE-MOB

Editorial Cebe Sites Articles Observations Patrimoine Actions Produits Agenda

Il construit un **nid** avec des brindilles dans un arbre ou un fourré. Il se nourrit de verdure fraîche, de fruits charnus, de fruits secs comme les glands, les faînes, des graines. Mais il n'est pas exclusivement végétarien. Il ne dédaigne pas les insectes, les lombrics...Mais ce sont des appoints de rencontre.

En fin d'hiver les **fruits du lierre** lui sont précieux ainsi qu'à d'autres oiseaux comme les merles, les grives... Observons les **feuilles du lierre**. Elles sont de deux types: celles des rameaux pendants portant les fruits sont entières tandis que celles des rameaux se fixant par des racines-crampons à un support comme un arbre, un mur... sont lobées. Notons que le lierre est une **liane**. Mais qu'est une liane? Pensons à Tarzan qui sautait de liane en liane! C'est une **plante ligneuse** dont la tige prend appui sur un support.

Comme les élèves s'intéressent à la qualité de l'air, Anne-Marie leur montre des lichens qui sont d'excellents bio-indicateurs de la pollution. Certains résistent à la pollution mais d'autres disparaissent quand l'air est pollué. Régulièrement ils sont utilisés pour l'étude des polluants atmosphériques. Sur un sureau, nous observons la Xanthorie murale. C'est un lichen foliacé dont l'appareil végétatif appelé thalle est en forme de feuilles. Il est fort utilisé en bio-surveillance de la qualité de l'air. On effectue sur lui des dosages de traces d'éléments métalliques, de radioéléments et de polluants organiques. Lui-même tolère une pollution moyenne. Sur une échelle de 5 à 9, il occupe une septième position. Il est bien représenté au Moeraske car il apprécie l'écorce subneutre du sureau, espèce nitrophile bien répandue dans le site.



Lierre grimpant (Moeraske – mars 2004) Alain Doornaert - © 2012 CEBE-MOB

Avec tous ces projets, ces visites guidées, les futurs technicien(ne)s développent chaque jour leur curiosité et confortent leurs engagements. Ils deviennent ainsi des acteurs de l'environnement. Ils espèrent que tous ces efforts les guideront vers des métiers d'avenir verts.

Ils ont un site internet. Il faut d'abord se rendre sur le site de leur école : www.sainte-famille.be. Puis sur la page qui s'affiche, cliquez sur la pomme, symbole de la section Environnement. Pour contacter leur section : environnement@sainte-famille.be.



Visite guidée au Moeraske-Walckiers Viorica Coart - © 2012 CEBE-MOB



Apprendre à voir est un enseignement de même nature qu'apprendre à lire.

Pierre Rosenberg (historien de l'art et essayiste français, 1936-)



Produits & Publications

Publications



€ 5

1. Promenade dendrologique à Schaerbeek

Arbres de voirie de la commune, par Daniel Geerinck



€ 2.5

5. Moulin d'Evere : dernière mouture

La saga séculaire du moulin, par Alain Doornaert



€ 10



2. Promenade dendrologique à Evere

Arbres de voirie de la commune, par *Daniel Geerinck*



€5

€ 5

6. Les araignéesGuide d'identification, par *Horst Schröder*



€ 5

3. Les enfants découvrent le parc Walckiers

Guide pédagogique, par *A.-M.* Dekeyser-Paelinck



€3

7. Le Patrimoine sculptural de Woluwe-Saint-Lambert par Geneviève Vermoelen



€ 16

- 8. A la découverte des sites et monuments d'Evere
- 9. A la découverte des sites et monuments de Woluwe-Saint-Lambert

10. L'Hof ter Musschen - Histoire et anecdotes d'une ferme brabançonne

25 cm x 17,5 cm - 128 pages couleurs - 245 illustrations

Frais de port : € 1,50 (sauf 10. L'Hof ter Musschen – Histoire et anecdotes € 3,50)

A verser au compte (IBAN) BE 19-0015-1170-7412 (BIC : GEBA BE BB), communication « Brochures » <u>+ les numéros des brochures souhaitées.</u>

Produits

T-shirt CEBE (coton blanc, avec logo CEBE : S, M, L, XXL) : € 6,5

Frais de port : €1,5

A verser au compte BE 56-0015-1170-7412, par commande

Communication " T-shirt " + la taille désirée.



Date:

Agenda

Visites - animations - gestion

Les coordonnées des différents responsables sont disponibles en page 2.

Toutes les visites et animations sont gratuites, à l'exception des animations de boulangerie traditionnelle au fournil de l'Hof ter Musschen.

Visites guidées mensuelles des sites naturels.

Un thème est développé chaque mois. Les visites gardent toutefois leur caractère général. Ainsi, même si le thème choisi est celui des fleurs de la friche, nous ne manquerons pas de vous faire admirer le ballet d'une libellule ou l'exploration méthodique d'un tronc par un pic épeiche. Les visites se font à pied : il faut se munir de bottes ou de bonnes chaussures selon les conditions météo.

Rendez-vous: - Hof ter Musschen: Coin av. Hippocrate & Bld. de la Woluwe à Woluwe Saint Lambert

Accès : bus 42 arrêt Hippocrate.

Moeraske: Parvis de l'Eglise St. Vincent à Evere.
 Accès: tram 55 arrêt Fonson, bus 59, 64 arrêt Saint-Vincent.
 Hof ter Musschen: 1^{er} dimanche du mois, de 10 à 13 h.

- Moeraske : 2^{ème} dimanche du mois, de 10 à 13 h.

Visite du potager biologique du Houtweg.

Initiation aux techniques vertes, présentation d'espèces peu connues, illustration d'un jardin sauvage.

Rendez-vous: Croisement rue de Verdun – Houtweg

Accès : tram 55 arrêt Van Cutsem, bus 64, 59, 45, arrêt Saint-Vincent.

Date : Tous les 3^{ème} samedis du mois, d'avril à septembre, à 14 h.

Visite du jardin des herbes aromatiques du Moulin d'Evere.

La CEBE a aménagé un jardin présentant une soixantaine d'herbes aromatiques au pied du Moulin d'Evere. Lors de cette animation des explications sont aussi données quant à celui-ci.

Possibilité de visite du moulin (entrée Musée : € 3).

Rendez-vous: Rue du Moulin à Vent, au pied du Moulin d'Evere.

Accès tram 55, arrêt Tilleul.

Date: tous les 4^{ème} samedis du mois, d'avril à septembre, à 14 h.

Animations de boulangerie traditionnelle.

Venez pétrir, façonner et cuire votre pain au fournil de la ferme de l'Hof ter Musschen (XIXème siècle). Animation combinée avec exposés didactiques, visite-découverte du site Natura 2000 de l'Hof ter Musschen. Maximum 8 personnes – réservation indispensable au 02 / 216 38 32 ou fournil@cebe.be – infos : http://fournil.cebe.be.

Rendez-vous: Monter l'avenue Hippocrate depuis le Bld de la Woluwe, prendre le premier sentier à

droite. Le fournil est à 80 m sur votre gauche. Accès : bus 42-79 arrêt Hof ter Musschen. une fois par mois, d'avril à octobre, de 9 à 15 h.

PAF: € 10 (comprenant un pain bio de 800 gr).

Journées de gestion.

Date:

Si le cœur vous en dit, rejoignez-nous, afin de consacrer quelques heures de votre temps à la sauvegarde du patrimoine naturel et monumental bruxellois.

Hof ter Musschen – Fournil : 1^{er} samedi du mois, de 10 h à 16 h 30 (fournil). Moeraske : $2^{\grave{e}me}$ samedi du mois, de 9 h 30 à 16 h 30,

(local apicole de la CEBE, rue du Château).

Editorial Cebe Sites Articles Observations Patrimoine Actions Produits Agenda

Cotisations et dons

Le paiement d'une cotisation ou d'un don peut s'effectuer à votre convenance et à n'importe quel moment de l'année. Lors du paiement, veillez toujours bien à indiquer le(s) nom(s) et prénom(s) des membres pour le(s)quel(s) la cotisation est versée (si cotisation familiale p.ex.). Le paiement du minimum de cotisation vous permet de recevoir quatre numéros de « L'Echo du Marais » sur une période de douze mois.

Cotisations:

Membre adhérent : € 6,00 (minimum). Membre protecteur : € 12,50 (minimum). Cotisation familiale : € 8,00 (minimum).

Dons:

Une attestation fiscale est délivrée pour tout don cumulé atteignant au minimum € 40 pour l'année civile (hors cotisation).

Pour COTISATIONS ET DONS UNIQUEMENT - Compte bancaire (IBAN) : BE 56-2100-3244-0488 de la CEBE à 1140 Bruxelles (BIC : GEBA BE BB).

Pour tous autres paiements - Compte bancaire (IBAN) :

BE 19-0015-1170-7412 (BIC: GEBA BE BB)

Attention!

Si l'étiquette collée sur ce bulletin est marquée d'un point rouge, ceci signifie que vous n'êtes plus en ordre de cotisation et que ce bulletin est le dernier que nous pourrons vous envoyer!

Réabonnez-vous!

La CEBE se caractérise aussi par le montant très modeste de sa cotisation ! (Compte bancaire : BE 56-2100-3244-0488 (BIC : GEBA BE BB))

Trésorier : Patrick Vanden Borre - GSM : 0477 / 70 93 05

L'Echo du Marais en version digitale... et en couleurs



Il vous est loisible de recevoir votre « Echo du Marais » en version digitale (format pdf). Cela signifie que vous pourrez stocker et imprimer, si vous le voulez, un exemplaire en couleurs de votre bulletin.

Les personnes qui ne désirent plus recevoir la revue par la poste mais plutôt la télécharger sur notre site Web (www.cebe.be) doivent nous en faire la demande par mail à l'adresse info@cebe.be en nous communiquant leur nom et adresse (voir étiquette de votre dernier exemplaire papier) afin qu'ils puissent être identifiés sans ambiguïté.

Vous serez alors supprimé de la liste des abonnés « papier » et recevrez, à chaque parution, un mail avec les instructions vous permettant de télécharger le dernier numéro de l'Echo du Marais. Les modalités d'abonnement (4 numéros par an) restent inchangées.

Les avantages de ce système sont doubles. Pour l'environnement, cela permet de préserver les ressources (économie de papier et de transport) et pour la CEBE, cela constitue une économie de moyens financiers qui peut être mobilisée pour d'autres actions.

A vous de décider!

Editorial Sites Observations Patrimoine Actions Actualités CEBE Produits Agenda

Excursion : les invertébrés marins de Zélande

Par Michel Moreels

Nous voudrions réitérer cette excursion que nous avons déjà effectuée quelques fois (voir

http://www.cebe.be/website/a actualites/b photos/webgal.php?lng=fr).

Le principe de la journée : muni de son scaphandre, Guy Trompet plonge et ramène une multitude d'organismes marins (de l'anémone de mer à l'algue rouge, de la méduse au crabe,...) qui sont identifiés en bord de mer, avant d'être relâchés.

Etonnement, incrédulité, émerveillement et même frissons sont garantis.

Cette sortie est théoriquement prévue pour le 23 septembre 2012. La PAF devrait être de max. 20 euros / personne.

Comme nous ne mettrons cette activité sur pied que si nous avons un minimum de participants, je demanderai à qui tout souhaite y participer de me téléphoner en soirée au 02/460 38 54.

Attention, il est impératif de me contacter avant la fin juin, les inscriptions seront arrêtées à ce moment-là... et l'excursion supprimée si nous ne sommes pas assez nombreux!



Notre guide Guy Trompet (Zélande (NL) – septembre 2009) Michel Moreels - © 2012 CEBE-MOB

Des photos!

Par Michel Moreels



Giancarlo Carlet - © 2012 CEBE-MOB

Vous promenant au Moeraske ou à l'Hof ter Musschen, vous avez photographié la Grande aigrette, un insecte que vous ne parvenez pas à identifier, un magnifique paysage enneigé, un dépôt clandestin de détritus,... Toutes ces photos nous intéressent: pour mieux illustrer notre site internet ou notre bulletin, pour compléter nos inventaires, pour utiliser dans nos (très!) nombreux dossiers, pour appréhender des données qui sinon nous échapperaient.

Soyez sans crainte, ces photos, si nous les utilisons, le serons toujours accompagnées de votre nom et nous nous engageons à ne pas les céder contre rétribution. Amis photographes, chevronnés ou occasionnels, devenez contributeurs photos de la CEBE!

Concrètement, si vous avez des photos numériques et que vous souhaitez nous les communiquer, nous vous proposons de nous en avertir via info@cebe.be.

Nous prendrons alors contact avec vous pour trouver la solution la plus adéquate pour pouvoir en prendre possession.



Lorsqu'on fait des photos on ne les fait pas pour soi, on les fait pour les gens.

Yann Arthus-Bertrand (photographe, reporter, documentariste et écologiste français, 1946-)



Dates

Avril 2012

Di 01	Hof ter Musschen	Visite guidée : Promenade ornithologique - Guide : C. Terseleers (contact M. Moreels)
Sa 07	Hof ter Musschen	Gestion
Di 08	Moeraske	Visite guidée : Premières floraisons - Guide : AM. Paelinck
Ve 13	Evere	Réunion de l'association (20h – école nº2 - 60 rue Mattheussens à Evere)
Sa 14	Moeraske	Gestion
Sa 21	Potager Houtweg	Potager biologique du Houtweg – Guide : M. Moreels
Ve 27	Evere	Réunion de l'association (20h – école nº2 - 60 rue Mattheussens à Evere)
Sa 28	Moulin d'Evere	Jardin des herbes aromatiques – Guide : M. Moreels
Di 29	Hof ter Musschen	Fournil : Animation de boulangerie traditionnelle

Mai 2012

<u> </u>		
Sa 05	Hof ter Musschen	Gestion
Di 06	Hof ter Musschen	Visite guidée : Floraisons visibles et moins visibles - Guide : J. Randoux
Ve 11	Evere	Réunion de l'association (20h – école nº2 - 60 rue Mattheussens à Evere)
Sa 12	Moeraske	Gestion
Di 13	Moeraske	Visite guidée : Floraisons visibleset moins visibles - Guide : J. Randoux
Sa 19	Potager Houtweg	Potager biologique du Houtweg – Guide : M. Moreels
Ve 25	Evere	Réunion de l'association (20h – école nº2 - 60 rue Mattheussens à Evere)
Sa 26	Moulin d'Evere	Jardin des herbes aromatiques – Guide : Ch. Rombaux
Di 27	Hof ter Musschen	Fournil : Animation de boulangerie traditionnelle

<u>Juin 2012</u>

1 20 12		
Sa 02	Hof ter Musschen	Gestion
Di 03	Hof ter Musschen	Visite guidée : Les Poacées (Graminées) - Guides : B. & R. Beys
Ve 08	Evere	Réunion de l'association (20h – école nº2 - 60 rue Mattheussens à Evere)
Sa 09	Moeraske	Gestion
Di 10	Moeraske	Visite guidée : A la découverte des espèces moins connues- Guide : M. Moreels
Sa 16	Potager Houtweg	Potager biologique du Houtweg – Guide : M. Moreels
Ve 22	Evere	Réunion de l'association (20h – école nº2 - 60 rue Mattheussens à Evere)
Sa 23	Moulin d'Evere	Jardin des herbes aromatiques – Guide : M. Moreels
Di 24	Hof ter Musschen	Fournil : Animation de boulangerie traditionnelle

Juillet 2012

Di 01	Hof ter Musschen	Visite guidée : Faune et flore aquatique - Guide : G. Trompet
Sa 07	Hof ter Musschen	Gestion
Di 08	Moeraske	Visite guidée : La faune liée aux Ombellifères - Guide : B. Hanssens (visite bilingue NL/FR)
Ve 13	Evere	Réunion de l'association (20h – lieu à déterminer)
Sa 14	Moeraske	Gestion
Sa 21	Potager Houtweg	Potager biologique du Houtweg – Guide : M. Moreels
Sa 28	Moulin d'Evere	Jardin des herbes aromatiques – Guide : J. Randoux

Guides – contacts

R. & B. Beys: 02 / 771 33 71
B. Hanssens: 02 / 248 08 06
M. Moreels: 02 / 460 38 54
A.-M. Paelinck: 02 / 215 00 23
J. Randoux: 02 / 705 43 02
C. Rombaux: 02 / 242 50 43
G. Trompet: 0471 / 205 235